

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

Code du produit: T852

Numéro d'enregistrement

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: sicherheit@carlroth.de

Service chargé des renseignements: Division sécurité au travail et protection de l'environnement

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

(suite page 2)

Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 1)

Indications complémentaires: -
2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 151-21-3 EINECS: 205-788-1	sulfate de sodium et de dodécyle Xn R20/22; Xi R37/38-41; F R11 Flam. Sol. 2, H228; Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	1-< 5%
------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours


4.1 Description des premiers secours
Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

Après contact avec la peau:

Laver à l'eau

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau.

Consulter un médecin lorsque des troubles apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

(suite page 3)

Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 2)

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie à proximité émanation de vapeurs dangereuses possible.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter tout contact avec les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant (les petits déversements avec un chiffon absorbant) et le jeter.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Température de stockage recommandée: -20 °C**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 3)

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
57-50-1 saccharose, pur	
VL	Valeur à long terme: 10 mg/m ³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire.

Protection des mains:

Gants de protection

Pour le contact permanent des gants sont recommandées.

Matériau des gants

Caoutchouc nitrile, épaisseur: $\geq 0,11$ mm

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants

Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

(suite page 5)

Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.

valeur du pH à 20 °C: 6,8

Changement d'état

Point de fusion:	Aucune information disponible.
Point d'ébullition:	Aucune information disponible.

Point d'éclair Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux): Aucune information disponible.

Température d'inflammation: Aucune information disponible.

Température de décomposition: Aucune information disponible.

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

Inférieure:	Aucune information disponible.
Supérieure:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

Pression de vapeur à 20 °C: ~ 23 hPa

Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Vitesse d'évaporation:	Aucune information disponible.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Aucune information disponible.

Viscosité:

Dynamique:	Aucune information disponible.
Cinématique:	Aucune information disponible.

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous 10.3

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

(suite page 6)



Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 5)

10.4 Conditions à éviter

Réchauffement (décomposition)

10.5 Matières incompatibles:

Aucune information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie: voir point 5.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant la toxicité de ce produit.

Effet primaire d'irritation:**de la peau:**

Contact prolongé ou répété peut provoquer une irritation de la peau.

des yeux:

Effet d'irritation.

Après respiration:

Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

Effets CMR:**Mutagénicité sur les cellules germinales:**

Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité:

Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction:

Aucun effet important ou danger critique connu.

Danger par aspiration:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

Renseignements supplémentaires:

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique:**

Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.

(suite page 7)



Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 6)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques:**Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Non applicable.**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets**Recommandation:**

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transportADR, ADN, IMDG, IATA
Classe néant**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement:**Marine Polluant:** Non

(suite page 8)



Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 7)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR Remarques:	Non soumis aux prescriptions de transports.
"Règlement type" de l'ONU:	-

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Indications sur les restrictions de travail: Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

- H228 Matière solide inflammable.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R11 Facilement inflammable.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche technique: Division: sécurité au travail et protection de l'environnement

Contact: Frau Weckemann

Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 15.11.2013

Numéro de version 2

Révision: 15.11.2013

Nom du produit: ROTI®-MARK PRESTAINED, Marqueur de protéines, précoloré

(suite de la page 8)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

LD50*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)

LD50*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

-BE-